



# FICHE INSCRIPTION STAGES VACANCES



MOUSSAILLONS

6 ans

OPTIMIST

De 7 à 9 ans

PLANCHE A VOILE

Dés 12 ans

CATAMARAN

Dés 12 ans

CATSY

De 10 / 11 ans

Dates : Du ...../...../..... AU ...../...../..... **Matin**  ou **Après-midi**  **Autres :**  
Du ...../...../..... AU ...../...../..... **Matin**  ou **Après-midi**

**NOM du stagiaire :** ..... **PRENOM :** .....

Date de naissance : | | | | | | | | | | Age : .....

Adresse: .....

Code postal: | | | | | Ville : ..... Téléphone : .....

Téléphone en cas d'urgence : ..... **E-mail (obligatoire) :** .....

## AUTORISATION DES RESPONSABLES LEGAUX

Je soussigné(e) M..... ou représentant légal, Date de naissance: ...../...../..... ,  
Atteste que toutes les questions du questionnaire de santé prévu à l'Annexe II-23 du Code du Sport ont reçu une réponse négative et que le mineur, dont je suis le représentant légal, ne présente pas de contre-indication à la pratique de la voile.  
Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherchée. Atteste que il/elle sait nager 25 mètres(A.322-3-1 du code du sport)

- **Autorise** le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation dans le centre hospitalier le plus proche) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- **Autorise** la prise de photos de mon enfant à l'occasion de photos de groupe et diffusion à usage interne (site du Club, lettre d'informations, supports pédagogiques ...). (articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004). Je reconnais avoir été informé(e) des garanties d'assurance liées à la licence passeport voile FFVoile , <http://www.ffvoile.fr>  
Par mauvais temps les cours sont assurés à terre. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations des effets personnels dans les vestiaires. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes.

A.....le : .....  
**Signature :**

## REGLEMENTS

Solde restant :

Nom de la personne réglant le stage : .....

Reçu ..... € le..... Chèque  Espèces  CB  Autres   
Reçu ..... € le..... Chèque  Espèces  CB  Autres

**Chèque à l'ordre de SNGL, le solde est dû AVANT le premier jour du stage**

Tout stage réservé mais non soldé ou dont le dossier est incomplet pourra être annulé. Les informations données par téléphone ne garantissent pas l'inscription définitive.

**Pensez à vous munir de crème solaire, casquette, serviette, chaussures d'eau, coupe-vent. Douches et vestiaires à votre disposition.**



## Conditions Générales de Ventes

- En cas de mauvaises conditions météorologiques, les séances ne sont ni annulées ni remboursées. Les cours à terre seront assurés.
- En cas de mauvaises conditions météorologiques, les séances ne sont ni annulées ni remboursées. Les cours à terre sont assurés.
- La loi Hamon prévoit un délai de rétractation dans les relations B to C (du professionnel au consommateur, soit Business to Consumer) de 14 jours. Ce délai de 14 jours court à compter de la conclusion du contrat pour des prestations de service, ou de la réception du produit en cas de vente.
- En cas d'annulation de votre part, moins de 21 jours avant le début du stage, le stage ne peut être remboursée. Tous les participants sont assurés au titre des contrats « Responsabilité civile » ( MAIF ) et « accidents corporels » individuelle accident ( MDS ) et assistance rapatriement ( MAIF ) souscrits par la FFVoile. Ils ont la possibilité de souscrire les garanties complémentaires ( capitaux invalidité / décès ). Toute annulation doit être effectuée e-mail. Si vous annulez l'activité, quel qu'en soit le motif, la société nautique du golfe des Lecques conservera tout ou partie des sommes versées ;
- Quelques soient les causes de l'annulation, l'assurance Stages PASSEPORT FFVOILE (15 €) ne pourra être remboursée.
- En cas d'annulation de notre part — notamment pour une insuffisance de participants —, l'acompte et le solde seront intégralement remboursés sans pour autant donner droit à un versement d'indemnités.
- En cas de désistement en cours de stage, ou en cas d'exclusion pour motif grave, l'acompte et le solde ne seront pas remboursés.
- L'assurance : tous les adhérents sont couverts en risque individuel et responsabilité civile uniquement dans le cadre des activités organisées par le centre nautique. Notre responsabilité ne s'étend pas au-delà de ses horaires d'ouverture.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de bris, de perte ou de vol de matériel personnel, y compris dans les vestiaires — bijoux, montres, lunettes, lentilles, appareil photo, téléphone, ordinateur, jeux électroniques...
- La cotisation annuelle à l'Association est obligatoire pour toutes les activités( comprises dans le prix du stage)
- La licence-école "Passeport voile FFV" est obligatoire pour toutes les activités "École Française de Voile".
- Les différentes réductions ne sont pas cumulables entre elles